



Diminuer les risques de malveillance et le sentiment d'insécurité

<p>Objectifs : Appliquer les consignes relatives à la prévention des risques de malveillance. Identifier et utiliser avec efficacité les moyens de sûreté adaptés.</p>	<p>Personnes concernées Agent de sécurité</p> <p>Pré requis : Aucun</p>
<p align="center">PROGRAMME</p>	
<p>PREMIER JOUR : LES TEXTES REGLEMENTAIRES ET LES ASPECTS JURIDIQUES</p>	<p align="center">PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur Spécialiste de la sécurité.</p> <p>Méthode pédagogique Apports théoriques complétés par des exercices pratiques.</p> <p>Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter entreprises Tarif par personne.</p>
<p>Code pénal et code de procédure pénale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le flagrant délit - Légitime défense - Effets de la légitime défense - Défense disproportionnée à l'attaque - Réduction des peines applicables - Cas privilégiés de la légitime défense - La mise en danger d'autrui - Non obstacle à la commission d'une infraction - Les éléments constitutifs du délit d'omission volontaire d'empêcher un crime ou un délit - Non assistance à personne en péril - Les éléments constitutifs d'une infraction <p>Les enjeux pour le personnel de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - Vols de biens - Sanctions 	
<p align="center">SECOND JOUR : RESPECT DES CONSIGNES ET DES PROCEDURES</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle d'accès - Connaissance des consignes générales - Connaissance des consignes particulières <p>Utilisation efficace des matériels Connaître les différents systèmes de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SSI - La centrale d'alarme et ses composants - Le système de contrôle de rondes - Le PTI - La vidéosurveillance - La télésurveillance <p>Les sanctions encourues par les personnels en cas de manquements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le danger grave et imminent - La sanction disciplinaire - La prise d'otage <p>Études de cas concrets (vécus par le stagiaire et le formateur)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vol dans l'entreprise - Vol entre collègues - Respect de la confidentialité - Plan Vigipirate : mesures particulières à prendre <p>Comment gérer un conflit ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les signes annonciateurs du conflit - L'attitude à prendre - Les paroles à utiliser et celles à proscrire - Les gestes - Les positions de sécurité - Comprendre le langage non verbal <p>Les attitudes de précautions à respecter lors des déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> - En France et à l'étranger <p>Comment obliger les prestataires à respecter les consignes de sécurité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établissement du plan de prévention (décret du 20/02/1992) - Établissement du protocole de chargement déchargement (décret du 26/04/1996) <p>L'alerte à la bombe et l'évacuation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception du message - Procédures d'enregistrement du message - Transmission de l'alerte - Décision du déclenchement d'évacuation 	
<p align="center">2 jours</p> <hr/> <p align="center">1 150 €H.T.</p> <hr/> <p align="center">Réf : SEC009</p>	

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Sécurité partout en France